

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 26 juin 2025

Authume - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Bernard GUERRIN

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 66
Nombre de procurations : 9
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 19 juin 2025
Date de publication : 3 juillet 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette
MICHAUD Dominique	THEVENIN Hélène	MBITEL Mohamed
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	TRONCIN Dominique	MIRAT Maryline
DAUBIGNEY Jean-Michel	CHEVAUX Bruno	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	ROBERT Jean-Claude	ROCHE Paul
MEUGIN Olivier	MATHIOT Agnès	BREMOND Gabriel
GUERRIN Bernard	GINDRE Denis	RIOTTE Christine
SOLDAVINI Grégory	VERNE Pierre	CHAPIN Jean-Paul
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	JEANNEROD Georges
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAUTARD Christophe	DIEBOLT Alain
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	PANNAUX Joël
ROY Jean-Yves	BERTHAUD Mathieu	GUIBELIN Hervé
CALINON Séverine	CHAMPANHET Stéphane	MILLIER Cyril
CROISERAT Jean-Luc	CUINET Jean-Pierre	VIVERGE Patrick
GAGNOUX Jean-Baptiste	DELAINE Isabelle	DAVID Françoise
GUIBELIN Marie-Rose	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
HOFFMANN Maurice	DRAY Frédérique	SANCEY Pascal
LEPETZ Joëlle	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	

Conseillers suppléés

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	LABOUROT Céline suppléée par PESENTI Bruno

Conseillers absents ayant donné procuration

LEFEVRE Jean-Philippe donne procuration à DOUZENEL Alexandre
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia
GOMET Nicolas donne procuration à HERRMANN Nadine
GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à MARCHAND Sylvette
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude
CALLEGHER Aline donne procuration à DEJEAN Sylvie
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LACROIX Olivier	DRUET Timothée	MATHEZ Christian
BONIN Jean-Luc	EMONIN Laurent	GINET Gérard
PAUVRET Emeric	GRUET Olivier	LAGNIEN Jacques

Objet : Tarifs assainissement applicables sur la commune de Foucherans à partir du 1er juillet 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET

Il appartient à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole de voter les tarifs applicables pour les redevances d'assainissement collectif sur l'ensemble des communes concernées de son territoire.

Au regard des besoins permettant d'assurer à la fois le fonctionnement du service public d'assainissement mais également les investissements à conduire pour les 10 prochaines années, il a été proposé au Conseil Communautaire de modifier les tarifs d'assainissement applicables pour le 1er janvier 2025 sur l'ensemble du territoire.

La gestion d'exploitation du système d'assainissement était assurée par SOGEDO par l'intermédiaire d'une Délégation de Service Public qui se terminait en 2024.

La Communauté d'Agglomération a fait le choix de poursuivre l'exploitation sous forme de contrat de Prestations de Services à partir du 1er janvier 2025.

La facturation auprès des usagers doit par conséquent évoluer. Il est proposé au Conseil Communautaire de modifier les tarifs d'assainissement applicables à compter du 1er juillet 2025 dans les conditions proposées en annexe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'ADOPTER** les tarifs de redevance d'assainissement collectif applicables à compter du 1^{er} juillet 2025 (part fixe collectivité et part variable collectivité) tels que présentés dans le tableau ci-annexé,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN	POUR : 75	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

*Fait à Authume, le 26 juin 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Services Techniques/Eau et Assainissement
- Commune de Foucherans

Jean-Pascal FICHERE.



ANNEXE : Redevances d'assainissement de la commune de Foucherans

<i>Désignation</i>	Avant le 1er Janvier 2025				Du 1er janvier 2025 au 30 Juin 2025		A compter du 1er Juillet 2025	
Mode d'exploitation	Délégation de services publics				Régie Contrat de prestations de services		Régie Contrat de prestations de services	
Prix	Part Sogedo <i>Part fixe En €HT</i>	Part CAGD <i>Part variable En € HT/m3</i>	Part CAGD <i>Part fixe En €HT</i>	Part CAGD <i>Part variable En € HT/m3</i>	Part Sogedo <i>Part fixe En €HT</i>	Part CAGD <i>Part variable En € HT/m3</i>	Part CAGD <i>Part fixe En €HT</i>	Part CAGD <i>Part variable En € HT/m3</i>
		35,00	0,79	50,00	1,42	15,00	1,46	50,00
Simulation de facture de 120 m3 (en € TTC)	406,34				210,48		353,18	